



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-112317>

Département(s) de publication : 57

Annonce n° 25-112317

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-104105

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ca Portes de France - Thionville

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 24570136200015

**Ville :** Yutz

**Code postal :** 57972

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 57

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Sécurisation de l'alimentation en eau potable de la commune de Illange depuis le réseau de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville : Lot 1 : création d'une liaison hydraulique Lot 2 : création d'une station de surpression

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45231110

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Durée prévisionnelle des travaux : 30 semaines. Le délai d'exécution est à proposer par le candidat dans le cadre de réponse. Il deviendra contractuel à la notification Le marché comporte une clause d'insertion sociale : 350 heures pour le lot 1 - 175 heures pour le lot 2. Modalités de financement : articles R2191-3 à R.2192-36 du code de la commande publique. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges. Une procédure de réexamen des conditions d'exécution du marché peut être menée en application des articles L. 2194-1 1° et R. 2194-1 du Code de la commande publique

**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 10/10/2025 à 12h00, lire 27/10 /2025 à 16h00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/10/2025**